

UNIDEP - Centre Hospitalier Jean Verdier

Centres de diagnostic - Île-de-France

Avenue du 14 juillet - 93140 - BONDY

Téléphone : 01 48 50 31 41

Courriel : unidep@epsve.fr

Site internet : <http://chu93.aphp.fr/unidep-unite-de-diagnostic-devaluation-pluri-professionnelle/>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	<p>Privilégier les transports en commun car il est difficile de se garer sur place.</p> <ul style="list-style-type: none">- En Voiture : RN3 Porte de Pantin - Direction Meaux A3 Porte de Bagnole- Direction Paris - Lille ; Sortie Bondy - RN3- En RER : Gare SNCF/RER Bondy ou RER Aulnay-sous-bois. Puis prendre bus 616 et s'arrêter à "Hôpital Jean Verdier"-En Bus : Lignes 146-147-347 : arrêt Pasteur Hôpital Jean Verdier.TUB ou ligne 616: arrêt Hôpital Jean VerdierLigne 346 arrêt Paul Renaud depuis le Blanc Mesnil
Service de rattachement	EPS Ville-Evrard - Intersecteur i05 - 202 Avenue Jean Jaurès, 93 330 Neuilly sur Marne
Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic	Dr Pascale ZYLBERBERG
Age du public concerné	Enfant, Adolescent
Age du public concerné	2 à 15 ans
Spécificité(s) du service	<ul style="list-style-type: none">- Evaluations pluridisciplinaires- Dispositif de miroir sans tain: les parents assistent et sont accompagnés par les professionnels à la plupart des bilans qui sont filmés,- Les partenaires sont conviés à certains bilans avec l'accord des parents.
Prise de contact	La famille doit faire une demande par téléphone ou mail L'assistante médico-administrative demande à la famille un certain nombre

d'informations.

UNE LETTRE DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ MOTIVANT LA DEMANDE EST NÉCESSAIRE.

Cette demande est étudiée par l'équipe dans les meilleurs délais et peut aboutir à des demandes d'informations complémentaires (adresseurs, partenaires, compte rendus...)

Modalités d'accueil

Un premier entretien en présence de l'enfant et ses 2 parents est prévu en binôme (médecin et autre membre de l'équipe) dans le but de réaliser un première évaluation (recueil des éléments de l'anamnèse et observation de l'enfant). Si d'autres évaluations sont nécessaires, elles sont décidées et annoncées à l'issue de cet l'entretien et auront lieu ultérieurement.

Déroulement de l'évaluation

L'évaluation a lieu en ambulatoire sur une durée n'excédant pas 3 mois Elle comprend différents bilans, décidés au cas par cas, en fonction de la demande, du profil de l'enfant, des évaluations déjà réalisées ...

Restitution des résultats

L'ensemble des résultats sont restitués oralement et par écrit lors de l'entretien de restitution en présence des 2 parents et éventuellement de l'enfant (adolescent notamment) .
Les comptes-rendus détaillés de bilans sont ensuite adressés aux parents par voie postale.

Information(s) complémentaire(s)

En l'absence de bilan somatique, une consultation de neuro-pédiatrie est intégrée au bilan dans l'objectif d'organiser un bilan somatique en hôpital de jour de pédiatrie.

Document téléchargeable 1

plaquette-unidep-01.12.2016(2).pdf